

## **RE-CONSTRUIRE UNE ECOLOGIE POLITIQUE DU BIEN-ETRE COLLECTIF EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

(Simon LOWAWA Etiaito, Chef de Travaux à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines,  
Université de Kisangani)

Contact : +243 851 781 863

E-mail : [simonlowawa83@gmail.com](mailto:simonlowawa83@gmail.com)

### **Abstract**

The issue of the political ecology of collective well-being is central to the organization of modern societies. It assumes that living together must lead to the happiness of all members of society, which is moreover the ultimate goal of social organization and the power exercise. Re-constructing such an ecology assumes that it has been disrupted, perhaps destroyed and that it must be rebuilt to maintain the objective of living together. In this effort, and taking into account the socio-political situation of the Democratic Republic of the Congo, we must start from resilience as a willingness to face shock and disruption of all kinds, desire to return to usual situation. To do this, we must base ourselves on respect for the principles and texts, which govern this living together, but also on education favorable to assigned goal.

### **0. Introduction**

Lorsque l'État en tant qu'institution censée réguler le vivre-ensemble ne parvient pas à assurer ou se montre défaillant dans cette mission régaliennne, postuler un renouveau n'est plus simplement une option, mais bien une nécessité, voire un impératif. La situation sociopolitique en République démocratique du Congo, au regard de la précarité des conditions qui caractérisent sa population, appelle selon toute logique, à un effort de re-construction de l'écologie politique en vue du bien-être collectif face à la déliquescence de l'État en complicité avec un peuple qui participe naïvement (?), à la désintégration de ses propres conditions de vie.

Comment définir cette écologie politique du bien-être collectif ? Comment articuler la démocratie dans la nouvelle écologie politique pour échapper au piège de la démocrature ? Il s'agit pour nous, de cueillir le sens profond qui qualifie la notion d'écologie politique du bien-être collectif et de montrer, dans une perspective pragmatiste comment elle peut constituer une alternative à la déliquescence de l'État.

### **1. La résilience par-delà la démocrature**

En considérant le niveau de dégradation globale de la situation en République démocratique du Congo, existe-t-il des raisons de croire ou d'espérer en une régénérescence ou un renouveau pour un bien-être collectif ? Répondre par le négatif comporterait un certain relent au pessimisme ou au défaitisme quant à la capacité de l'être humain à user de sa raison pour son propre bien. Puisque l'humain n'est pas suicidaire de par sa rationalité, on est en droit de

soutenir l'idée de croire en la résilience d'un peuple qui a tout à sa portée pour améliorer ses conditions existentielles.

Le concept de résilience est entré dans le vocabulaire scientifique en empruntant le chemin de la psychologie pour désigner « un phénomène psychologique qui consiste, pour un individu affecté par un traumatisme, à prendre acte de l'événement traumatique pour ne plus vivre dans la dépression. »<sup>1</sup>. Ce qui est en jeu dans cette définition, c'est l'effort de l'individu à ne pas rester prisonnier des événements qui risquent de l'anéantir, à se dépasser en assumant positivement la survenue de certaines réalités et surtout les dépasser afin de retrouver un rythme normal de l'existence. Réginald Alembe le note en termes simples et claires en précisant que « c'est donc l'expression d'une capacité psychologiquement positive d'un individu à pouvoir assumer les événements traumatiques vécus [...] sans se laisser définitivement abattre »<sup>2</sup>. Le parcours du concept des origines à ce jour fait ressortir deux éléments importants comme le révèle Bernard Michallet pour qui « la résilience est à la fois la capacité de se délier des effets d'un traumatisme et celle de se reconstruire après un choc »<sup>3</sup>. Il ne s'agit pas seulement d'assumer ou de s'assumer par rapport à des situations difficiles voire compliquées, mais encore et surtout de se reconstruire.

La réalité existentielle est parsemée des embuches déstabilisatrices de l'équilibre et de la quiétude. Ces situations peuvent être soit voulues par l'homme qui peut en être l'auteur, soit indépendantes de la volonté humaine comme c'est le cas des catastrophes naturelles. Il appartient à l'humain d'être capable de faire face à cela et de retrouver sa situation initiale de stabilité, d'équilibre pour son bien-être et celui de tous ses semblables. La résilience ici n'est pas à confondre avec l'invulnérabilité. Celle-ci suppose qu'aucun événement, aucun choc ne peut déstabiliser ou entamer la posture du concerné. La résilience suppose préalablement que le sujet concerné soit atteint, touché, déstabilisé ; mais, qu'au-delà du choc subi, il soit capable de résister, d'assumer et de se refaire. C'est cette même conclusion que Michallet trouve chez Jaubert<sup>4</sup>.

Ce sens de la résilience peut nous aider à tirer quelques leçons essentielles pour la compréhension de ce qui est en jeu. Schématiquement, nous retenons de cette notion trois étapes : d'abord une situation du départ qui est celle de la stabilité dans laquelle le sujet se trouve en l'absence de tout désagrément. Ensuite, la survenue d'événement qui perturbe la quiétude, déstabilise le sujet concerné. En fin, le relèvement ou le rétablissement qui consiste à surmonter le moment de déstabilisation pour retrouver la stabilité et l'équilibre du moment initial. C'est surtout ce troisième moment qui permet de bien définir la résilience. La définition qu'en donne Tisseron fait un résumé très explicite. Il écrit : « La résilience est à la fois la capacité de résister à un traumatisme et celle de se reconstruire après lui »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> D. SERRE et all. cité par Réginald ALEMBE AKUKU, « L'homme congolais : le choix de la sujétion ou la culture de la misère » dans *Faire du paradis un enfer* Antoine NGUTE NOVATO et Jean-Pierre BOKANGA ITINDI (dir), Paris, l'Harmattan, 2023, pp. 107-108.

<sup>2</sup> R. ALEMBE AKUKU, « L'homme congolais : le choix de la sujétion ou la culture de la misère », *art. cit.*, p. 108.

<sup>3</sup> B. MICHALLET, « Résilience : perspectives historiques, défis théoriques et enjeux cliniques » dans *Frontières*, 22(1-2) 2009, p. 11. Disponible sur <https://doi.org/10.7202/045021ar>

<sup>4</sup> Cf. B. MICHALET, « Résilience : perspective historique, défis théoriques et enjeux cliniques » dans *Frontière*, 22(1-2) 2009, p. 11.

<sup>5</sup> S. TISSERON, *La résilience*, Paris, Puf, 2007, p. 9.

Cette capacité peut être dite, aussi bien pour des personnes prises individuellement, tout comme pour des regroupements ou des communautés devant des situations qui appellent à ce dépassement. Des situations traumatiques et déstabilisatrices sont donc dans l'ordre du possible pour chaque individu, pour chaque groupe ou communauté.

Nous pouvons alors intégrer ici le cas d'école qui nous préoccupe, celui de la République démocratique du Congo en tant que regroupement d'hommes et femmes face à l'adversité de la vie, une adversité qui n'est nullement le fait de la nature, car, celle-ci a pourvu le pays des potentialités inestimables. Le traumatisme auquel est soumis le peuple congolais et face auquel s'est développée une conception réductrice de la résilience est une situation voulue, qui traduit une certaine sujétion, fruit d'une culture de misère. Se justifie alors la peur qu'éprouve Alembe de voir occulté le sens de la résilience<sup>6</sup> qui perd ses valeurs morales et éthiques au profit d'une supercherie politique endormant le peuple par un discours flatteur, vantant la capacité du peuple à survivre dans l'adversité, à s'adapter à la vie difficile sans se plaindre ni réclamer ses droits à une condition d'existence plus humaine.

Le cours des événements en contexte de la République démocratique du Congo, en considérant les conditions de ceux qui dirigent, fait savoir qu'il s'agit d'une certaine idéologie consistant à maintenir le peuple dans la médiocrité des conditions existentielles puisque celui-ci se serait montré capable de s'y plaire. Nous dénonçons cette attitude de résignation ou de victime consentante dans une réflexion sur le *désenchantement des attentes légitimes : naissance de la démocrature* en ces termes : « Le congolais lambda s'accommode avec les tares et les indécidables d'une gestion pathologique et déliquescence du patrimoine commun. Le silence approbateur et coupable du peuple, son acclamation des pratiques non recommandées des dons des dirigeants et acteurs politiques passent pour un feu vert, un encouragement à ce qu'il fallait a priori dénoncer et condamner, ce qui aurait dû provoquer la révolte »<sup>7</sup>.

L'adaptation des congolais à des situations abjectes dans lesquelles les ont soumis les acteurs politiques avec leur tacite consentement, est ce qui pose problème et remet en question le sens donné du concept de résilience dans ce contexte où on ne sent pas un effort collectif d'éveil de conscience pour retrouver la normalité que l'on trouve pourtant dans d'autres États. D'où l'incertitude de délimitation de la frontière entre la résilience et la résignation<sup>8</sup>.

Subir une situation traumatique sans s'apercevoir qu'il devait en être autrement, sans ambition de la surmonter pour se restaurer, cela ne peut nullement être considéré comme de la résilience. C'est un défaitisme qui ne peut être que nuisible à l'existence dans la mesure où, le sujet se sent limité, impuissant, en manque d'inspiration et sombre dans le fatalisme, accusant le destin d'être responsable de son malheur et de tout ce qui lui arrive.

C'est exactement cette attitude que nous dénonçons et que nous entendons congédier ici pour les congolais lorsque nous évoquons la résilience pour ce peuple. Nous l'envisageons en tant que capacité à surmonter les épreuves et les crises de l'existence par résistance et par dépassement pour, non seulement espérer, mais surtout mieux vivre. Nous le

---

<sup>6</sup> Cf. R. ALEMBE AKUKU, « L'homme congolais : le choix de la sujétion ou la culture de la misère », *art. cit.*, p. 109.

<sup>7</sup> S. LOWAWA ETIAITO, « Le désenchantement des attentes légitimes : naissance de la démocrature » dans *Congo-Afrique*, n°576, juin, juillet, août 2023, CEPAS, Kinshasa, 2023, p. 697.

<sup>8</sup> Cf. R. ALEMBE AKUKU, « L'homme congolais : le choix de la sujétion ou la culture de la misère », *art. cit.*, p. 109.

postulons comme un aveu en la capacité de l'homme congolais à se ressaisir, à user de sa raison critique pour se rendre compte que la sujétion face à la réification n'est pas une option de la rationalité humaine équilibrée.

Plusieurs études menées, même les plus virulentes en termes de critiques sur l'état actuel de la République démocratique du Congo et les conditions existentielles peu enviables de ses populations, terminent souvent sur une note d'espoir formulée sous forme de recommandations aux acteurs étatiques ou comme une issue nécessaire au regard des potentialités naturelles et humaines de cette nation. Ces recommandations sont en réalité des éléments susceptibles de faciliter la mise en place d'une écologie politique favorable au bien-être collectif par la prise de conscience.

#### \* **Prise de conscience au cœur de la catharsis**

La croyance en la résilience de l'État vient de ce que l'on fait foi en la capacité rationnelle des politiques à se ressaisir pour changer la donne, dépasser les egos individuels pour, finalement, viser le bien commun, le bien-être collectif. Concluant sa réflexion sur *Corruption et impunité en RDC, des maux incurables*, Ngute Novato note ceci : « aux grands maux des grands remèdes. Il est plus qu'urgent que les congolais (gouvernants et gouvernés) s'investissent sérieusement dans une approche à la fois structurelle et morale pour endiguer ces fléaux qui ne sont pas indépassables. L'histoire renseigne qu'il est possible que (au-delà de tout défaitisme et de toute cogitation observés dans le chef de la majorité des congolais), par une forte conviction et par des actions caractéristiques d'une vraie catharsis, la RDC revienne sur le droit chemin »<sup>9</sup>.

Ce que suggère Ngute dans cette réflexion témoigne d'un espoir que les choses peuvent se redresser dès lors que les acteurs sont conscients et déterminés à refaire neuf, l'espace commun pour un bien-être collectif. Puisque l'impunité est ce qui porte tous les autres maux, notamment la corruption, la justice paraît à ses yeux l'instance par où il convient d'entamer la catharsis.

Jean-Pierre Bokanga, dans le souci de proposer une écologie politique propice au bien-être, estime que le passage d'une écologie politique hostile à celle favorable au bien-être est soumis à deux facteurs : la connaissance et l'éthique<sup>10</sup>. Il trouve que le savoir comme un ensemble des connaissances acquises par l'instruction et qui donne un pouvoir de réaliser des choses, est un facteur susceptible d'aider le congolais à assainir à la fois son écologie politique et sa société, surtout si ce savoir est soutenu par l'éthique en tant que celle-ci promeut des valeurs morales nécessaires à la bonne marche de la société.

Quand on suit de près le déploiement des réflexions sur la situation sociopolitique de la République démocratique du Congo, on ne peut s'empêcher de se rendre compte de la place centrale de l'homme congolais qui s'épiphänise comme le cœur du problème dans la mesure où il lui appartient de mettre en place les conditions de son épanouissement, de son bonheur.

---

<sup>9</sup> Antoine NGUTE NOVATO, « Corruption et impunité : deux maux incurables en RDC » dans *Faire du paradis un enfer*, (NGUTE NOVATO & BOKANGA ITINDI dir), Paris, l'Harmattan, 2023, p. 263.

<sup>10</sup> Cf. J-P. BOKANGA ITINDI, « La politique congolaise d'hier à demain. Réflexion sur le devoir-faire du congolais face à une écologie politique hostile à son bien-être » dans *Faire du paradis un enfer*, A. NGUTE NOVATO & J-P. BOKANGA ITINDI (dir), Paris, l'Harmattan, 2023, p. 22.

La nouvelle écologie politique à re-construire impérativement doit l'être en considération de ce que la dégradation, mieux, la pollution nuisible au bien-être collectif en place jusqu'à présent, est surtout le fait de l'homme congolais qui n'aura pas pris la mesure de sa responsabilité devant l'histoire. Cet homme congolais, nous l'éclatons en trois catégories majeures pour besoin d'efficacité analytique et opératoire.

Nous avons le citoyen lambda (madame monsieur tout le monde), les « intellectuels » (ceux ayant été à l'école et porteurs de titres scolaires et académiques) et les politiciens (ceux ayant accédé aux postes de gestion des affaires publiques de l'État). La ligne de démarcation entre les trois catégories n'est pas étanche.

La première catégorie, celle des citoyens lambda est souvent la grande victime de la gestion déliquescence des affaires publiques de l'État, non seulement par le fait de cette dernière, mais aussi par le fait de ne pas jouer convenablement son rôle dans le paysage politique. L'on remarquera que cette catégorie, soit par ignorance soit par résignation et/ou défaitisme, joue le jeu des politiciens et ainsi, se faisant passer pour une victime consentante. On assiste généralement à ce qu'il convient de qualifier de syndrome de Stockholm où la victime tombe amoureuse de son bourreau, l'applaudit, et chante ses mérites.

L'écologie politique du bien-être collectif veut que le peuple reprenne son pouvoir, sa souveraineté pour exiger des dirigeants qu'ils travaillent par devoir et non par générosité ou par des dons. La prise de conscience du réel pouvoir du peuple est le pas à franchir pour pousser les politiques véreux à revoir leur copie.

La deuxième catégorie : les intellectuels ont le devoir principal d'être réellement intellectuels que des simples porteurs des diplômes et/ou titres académiques. Le décryptage fait du cas de la République démocratique du Congo, débouche, malheureusement, sur une note de désespoir à ce sujet comme l'atteste le constat de Réginald Alembe pour qui, la plupart de ceux qu'on considère intellectuels portent des titres qui ne reflètent pas la réalité dans la mesure où on trouve des diplômés sans formation. Au lieu d'être porteur de solution aux problèmes de la société, ils deviennent un problème supplémentaire à résoudre<sup>11</sup>. L'écologie politique du bien-être collectif requiert des intellectuels qu'ils refusent de vendre la raison et la liberté, quel qu'en soit le prix. L'intellectuel, vrai acteur du nouveau paysage politique, doit prendre la vraie mesure du pouvoir de son savoir. C'est alors que la raison peut se poser comme la locomotive dans la marche vers la recherche du bien-être collectif. Sortir des laboratoires des flatteries en vue du bien commun, dépasser l'égoïsme pour s'ouvrir à l'autre et ainsi, donner du sens à un vivre ensemble pour le bonheur de tous. Sa tâche, dans ce cas, consiste à apporter la lumière des connaissances scientifiques pour éclairer l'obscurité des pratiques politiciennes qui maintiennent les peuples dans la misère.

La troisième catégorie, celle des politiques est constituée des personnes ayant accédé aux postes de commande. Il convient de rejeter les pratiques peu recommandées ayant transformé l'espace politique en un asile d'enrichissement personnel, illicite et sans cause. Pratique qui a changé l'image et peut-être la nature même de la politique en contexte congolais.

La nouvelle écologie politique que nous vouons vise à replacer au cœur de l'action, l'homme en tant qu'il est à la fois l'initiateur et bénéficiaire de l'action politique. Cet homme

---

<sup>11</sup> Cf. R. ALEMBE AKUKU, « L'homme congolais : le choix de la sujétion ou la culture de la misère » *art. cit.*, p. 94.

n'est pas celui qui appartient à telle ou telle catégorie, à telle ou telle autre tribu, ethnie ou culture particulière, mais celui qui appartient au genre humain et qui de ce fait, a droit à s'épanouir aux côtés des autres tout aussi épanouis. Il faut pour cela, une biopolitique qui précise le modèle d'une écologie politique favorable au bien-être collectif.

## 2. La biopolitique au cœur d'une écologie politique du bien-être collectif

La convocation du concept écologie que nous avons faite dans le cadre de cette réflexion s'inspire sans doute de l'approche terminologique mettant en relation l'être humain et l'ensemble de ses actions qui influent sur l'harmonie entre les différents éléments de la nature dans une perspective futuriste, engageant sa responsabilité d'aujourd'hui et de l'avenir. Ainsi, l'écologie devient une préoccupation politique appelant à une profonde transformation du modèle économique et social, remettant en question le rapport de l'humain avec son environnement. L'écologie suppose donc l'interaction entre les divers organismes dépendant les uns des autres aux fins de garantir l'équilibre de l'écosystème et assurer la pérennité des espèces<sup>12</sup>.

L'idée sous-jacente qui émerge de ces considérations est celle de l'environnement, de ce qui entoure, l'ensemble des facteurs influant sur l'harmonie des êtres peuplant l'univers. Le concept écologie utilisé dans le contexte qui est le nôtre dans cette étude, renvoie, par analogie, à tout ce qui entoure ou qui doit entourer l'univers de la vie politique en tant qu'instance de gestion du pouvoir en vue de l'harmonie dans la société, harmonie qui ouvre la voie à la réalisation du bien-être collectif. A ce sujet, Bokanga Itindi note que « l'écologie politique, transposée dans le domaine politique portera la signification de l'environnement politique, de la gestion de la cité dans lequel s'exécutent les différentes interactions entre gouvernants et gouvernés en vue d'un vivre-ensemble harmonieux. L'écologie politique prise dans ce sens sera celle qui fait référence à des outils administratifs, politiques et économiques, pour parvenir à un modèle de développement assurant le bien-être de tous les citoyens, à commencer par ceux des plus démunis, sans compromettre les droits des générations futures »<sup>13</sup>.

La thématique principale que porte l'écologie politique se résume dans un grand combat historique qui unifie les efforts des peuples du monde en faveur de l'avènement d'une société juste et vivable pour tous<sup>14</sup>. L'analogie est bien trouvée, à notre avis, entre la situation de la biosphère comme espace de l'univers où s'épanouit la vie<sup>15</sup> et l'espace politique comme espace d'organisation de la vie en communauté, de la vie sociale. Si dans la perspective de la biosphère, les questions écologiques ont atteint un degré inquiétant au point de compromettre la capacité régénératrice de la nature, mettant ainsi en cause l'agir humain dans sa quête du mieux-être en exploitant outrancièrement la nature comme on peut en déduire de l'analyse de Jean-Paul Deléage<sup>16</sup>, l'analyse de la dégradation de l'environnement politique conduit à conclure aussi à la responsabilité de l'homme qui en a les prérogatives de ménager et d'aménager un espace de vie commun qui soit le lieu de l'épanouissement et de la réalisation de chaque membre de la société.

---

<sup>12</sup> Cf. D. LECOURT (dir), *Dictionnaire d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Puf, 2004, 320.

<sup>13</sup> J-P. BOKANGA ITINDI, « La politique congolaise d'hier à demain. Réflexion sur le devoir-faire du congolais face à une écologie politique hostile à son bien-être » *art. cit.*, p. 15.

<sup>14</sup> Cf. J-P. DELEAGE, « En quoi consiste l'écologie politique ? » dans *Ecologie et politique*, n°40, Editions Presses des sciences Politiques, 2010/1, p. 30.

<sup>15</sup> Cf. F. RAMADE, *Eléments d'écologie fondamentale*, Paris, Dunod, 2003, p. 5.

<sup>16</sup> Cf. J-P. DELEAGE, « En quoi consiste l'écologie politique ? », *art. cit.*, p. 22.

Que l'on se concentre sur l'écologie en son sens premier qui se réfère au rapport que l'humain entretient avec la nature ou que l'on se penche sur le contexte de la vie politique où le concept écologie est pris par analogie pour désigner tout ce qui entoure le fonctionnement de la vie sociale en référence avec la gestion du pouvoir, l'on ne peut s'empêcher de percevoir la trace de l'humain comme celui qui constitue, in fine, le problème. Nous l'avons souligné plus haut. Réalité encouragée par une vision historique et culturelle ayant placé l'homme au centre de l'univers. Idée rendue normale de penser et de transmettre aux générations à venir la croyance que les humains pouvaient transformer le milieu, l'adapter à leurs besoins du confort et du bien-être.

Dans son rapport avec la nature prise au sens de cosmos, l'homme exploite exagérément ce dernier pour son bien-être, son confort existentiel. Cette exploitation a atteint son paroxysme avec les idées des physiocrates qui ont trouvé en la terre une richesse inépuisable. Point de vue qui aura mis l'eau au moulin des capitalistes pour poursuivre encore davantage leur quête de gain par une exploitation encore plus accrue de la nature, oubliant ou ignorant les effets d'une surexploitation pour les générations présentes et futures. L'écologie politique de la République démocratique du Congo semble subir le même sort par ses politiciens que la nature aux mains des capitalistes. L'homme politique de la République démocratique du Congo a tellement pollué l'atmosphère de cet espace commun que le bien-être collectif ne peut être envisagé tant que les fondements qui portent cette dégradation ne seront pas démantelés.

L'écologie politique de cette nation d'hier et d'aujourd'hui est caractérisée par l'avènement d'un « non État »<sup>17</sup> qui couronne la déliquescence de l'État par notamment : la corruption et l'impunité qu'il entretient, avec son lot des méfaits tant au plan individuel que collectif, la perte de l'autorité de l'État et donc de la souveraineté, l'opportunisme qui prend corps à travers le phénomène de transhumance politique, la résignation du peuple qui se présente comme victime consentante, etc. Tous ces tares ont contribué, contribuent à la dégradation, à la désarticulation de l'écologie politique de la République démocratique du Congo qui conduit à celle des conditions de vie qui se résument en la médiocrité, à la précarité des conditions existentielles. L'écologie politique qui est en re-construction ici part de cette situation de déliquescence pour postuler un vivre-ensemble plus accommodant avec les aspirations profondes des uns et des autres au sein de la communauté. Elle se construit donc en termes de biopolitique, rejetant le déni pour affirmer une identité collective qui promeut la nature humaine sans compromettre les chances des générations à venir à une vie toute aussi meilleure.

Le concept de biopolitique ayant été suffisamment abordé par différents auteurs, a sûrement acquis diverses acceptions, ce qui a poussé Jean-Luc Nancy à revenir sur une définition en considérant des usages qui se veulent plus philosophiques et engagent avec ce terme des propositions qui réévaluent fondamentalement chacun des termes qui le composent. Pour Nancy, Biopolitique « veut indiquer l'ordre d'une politique globalement déterminée par la vie, vouée à son entretien et à son contrôle. Ce qui veut être dit, en principe, n'est pas « une politique au sujet de la vie ou du vivant, mais « la vie déterminant la politique » ou bien la sphère de la politique coextensive à la sphère de la vie »<sup>18</sup>. Cette explication de Nancy vient augmenter la clarté au sujet de la biopolitique en tant que celle-ci nous incite à revisiter le contractualiste anglais Thomas Hobbes qui, dans sa théorisation du contrat social, considérait

<sup>17</sup> Cf. J-P. BOKANGA ITINDI, « La politique congolaise d'hier à demain. ... » *art. cit.* p. 21.

<sup>18</sup> J-L. NANCY, *La création du monde ou la mondialisation*, Paris, Galilée, 2002, p. 138.

la vie qu'il fallait sauvegarder face au danger de la guerre de tous contre tous et le risque de voir l'extinction de la race. De ce point de vue, on peut déduire que toute organisation politique a le devoir de protéger la vie sous toutes ses formes, de la promouvoir par des prises des décisions et attitudes qui contribuent à l'atteinte de cette finalité. C'est dans ce sens que Ngute Novato et Bokanga Itindi, élargissant l'étendue de la compréhension de la biopolitique, notent que « la vraie politique est celle qui, avant tout, s'organise et organise la cité pour permettre la vie bonne et sensée de tous. Elle est celle dont la nature, la forme et la taille des actions sont facteurs de la taille des défis vitaux des citoyens, pas le contraire »<sup>19</sup>.

La biopolitique pour nous se résume en une philosophie qui considère que la vie constitue un facteur déterminant qui doit guider le choix des décideurs et acteurs politiques en vue de sa promotion et de son épanouissement.

## 2.1. De l'obligation du respect des textes

La vie au sein d'une communauté structurée peut s'épanouir à plusieurs niveaux. Dans le cadre d'une communauté politique, tout est organisé à partir des textes fondamentaux qui régissent ou réglementent le vivre-ensemble. Ces textes constituent le contrat dans lesquels sont définis tous les contours pour rendre effective l'harmonie de la vie en commun, le bien-être collectif. Les droits et devoirs des uns et des autres sont alors codifiés pour servir de repères aux membres. Dès lors que les clauses contenues dans les lois en tant que celles-ci sont l'expression de la « volonté générale » sont bien respectées par tous les acteurs, la communauté voit son espace commun se constituer réellement en un espace d'épanouissement pour tous, de la réalisation du bien-être collectif qui se trouve être la visée légitime de toute organisation politique. Il y a pour ce faire, une condition majeure qui se résume au respect des accords, des contrats, des lois et engagements pris pour éviter des possibles conflits qui naîtraient des frustrations dues au non-respect de ce qui a été convenu. C'est à juste titre que les juristes ont estimé que les contrats doivent être respectés : *pacta sunt servanda*.

A ce niveau, nous situons le véritable problème de la déliquescence de l'État en République démocratique du Congo. En effet, de notre analyse de la conduite des affaires publiques de l'État dans cet espace, il y a un déficit criant de respects des accords, des textes légaux et réglementaires qui, non seulement ne sont pas respectés dans l'esprit et la lettre, mais encore et souvent interprétés au gré des humeurs et des liens qui unissent les acteurs. Très souvent, concernant l'appareil judiciaire censé faire respecter la loi et rétablir la justice dans la société, il est fait état d'une justice à double vitesse selon que l'on appartient ou pas au camp des privilégiés. C'est une situation de mépris qui ne protège pas la vie, non seulement des victimes de ce mépris, mais aussi celle de tous les membres de la communauté car, de la frustration, des réactions dont il n'est pas certain de maîtriser la portée, peuvent atteindre tout le monde. C'est par exemple ce qui arrive lorsque les frustrations dues au sentiment d'injustice conduisent à des actes terroristes. La survenue de ceux-ci n'épargne personne, plus rien n'est à l'abri suite à son caractère imprévisible et aléatoire, nous l'avons évoqué plus haut. Le non-respect des textes et des principes est donc le mal qui plombe la gouvernance publique en République démocratique du Congo.

---

<sup>19</sup> A. NGUTE NOVATO et J-P. BOKANGA ITINDI (dir), *Faire du paradis un enfer. RDC entre potentiel de richesse et pauvreté*, Paris, L'Harmattan, 2023, p. 10.



## **2.2. Partir des réalités locales**

La biopolitique comme une pensée de la refondation conduit à ajuster la politique sur l'idéal de protection et promotion de la vie sous toutes ses formes. Réussir cette mission suppose de partir de ce qui fait problème au sein de la société. Si le grand problème épinglé est celui du non-respect ou non application des textes qui encadrent la vie en commun, il est logique que l'on parte de cette réalité, l'inverser pour espérer obtenir des résultats différents de ceux qui sont à déplorer aujourd'hui. Il est, à notre avis, très urgent de sortir du registre des bonnes intentions pour entrer dans celui des actions conformes aux lois et valeurs humaines d'un mieux-être collectif. Le respect des lois et des engagements ne doit pas être laissé à l'application volontaire de chaque membre de la société, mais il est l'essence même de la loi qui lie tout le monde par son caractère coercitif.

Le visage que présente le paysage politique de la République démocratique du Congo aujourd'hui invite à une biopolitique qui se fonde sur l'application stricte et rigoureuse des instruments qui régissent le fonctionnement régulier de l'État. Dans cette logique qui consiste à trouver solution à un problème profondément ancré dans le système et que les tenants et bénéficiaires du système voudront faire échec à cette idée, l'équation peut voir son début de solution avec l'action d'un leader éclairé, pétri des valeurs humaines et républicaines, ayant la ferme volonté de sortir le pays du gouffre dans lequel il se trouve depuis de longues périodes. L'expérience récente de Mzee Laurent Désiré Kabila entre 1997 et 2001, date de sa disparition, a prouvé qu'il était tout à fait possible de redresser certaines situations seulement avec la discipline et la rigueur.

Lorsque dans une société, tous les membres, dirigeants y compris, sont soumis au même traitement et interprétation de la loi, les velléités de la toute-puissance qui soustraient à la rigueur de la loi, c'est-à-dire l'impunité s'estompe pour laisser la place à l'ordre social, prélude au bien-être collectif.

## **2.3. L'éveil de la conscience patriotique, l'éducation/ l'instruction**

Le changement de paradigme n'est possible qu'avec la participation et la collaboration de tout le peuple qui doit avoir un droit de regard et la possibilité d'exiger des gouvernants de rendre compte dans le respect des principes, des accords et des lois qui réglementent le vivre-ensemble. Ceci suppose que le peuple soit éveillé, qu'il prenne conscience à la fois de ses droits et de ses devoirs vis-à-vis de l'État, de ses semblables, de lui-même et qu'il comprenne aussi les enjeux en présence. Un tel degré de prise de conscience requiert l'instruction et la moralité qui vont avec.

Soulignons que l'instruction dont il est question ici ne renvoie pas à la possession des diplômes ou tout autre papier comme ce que l'on constate souvent au pays de Lumumba où les « personnes instruites », « les intellectuels » ne s'identifient pour la plupart des cas à ne reproduire que ce que les autres ont déjà dit sans ambition réelle d'innover, d'apporter du neuf à partir des réalités locales ; ils confondent souvent l'intelligence au fait de s'exprimer correctement ou excellemment en langues des occidentaux ou en usant des formules abracadabrantesques, en se faisant porte-parole des auteurs occidentaux. In fine, ce genre d'intellectuels ou d'instruits, plutôt que d'être solution aux problèmes de la société, devient un problème supplémentaire à résoudre. Paradoxalement que cela puisse paraître, ce type de problème est le plus complexe à résoudre du fait de l'endoctrinement et surtout du complexe

qui le caractérisent car, il croit savoir et détenir des connaissances alors que celles-ci ne sont pas adaptées aux problèmes locaux à résoudre.

La situation actuelle de l'éducation/instruction en République démocratique du Congo est si inquiétante qu'elle inspire Réginald Alembe à l'identifier à un paradoxe beaucoup plus sournois et nocif qui pourra durablement retarder la sortie du pays de l'ornière<sup>20</sup>. L'instruction dont nous faisons allusion ici renvoie à un processus d'acquisition des connaissances nécessaires au bien-être de l'humain, c'est-à-dire à l'amélioration de ses conditions existentielles par des solutions adaptées.

Un homme bien instruit est prédisposé à comprendre et intégrer la nécessité de certains impératifs, même si ceux-ci semblent bien difficiles face à des anciennes habitudes devenues trop familières. Pour que l'instruction fonctionne et produise des résultats qu'on attend d'elle, cela nécessite la prise en charge correcte des acteurs par ceux qui en ont le pouvoir et la mission, faute de quoi, c'est l'échec de la mission et c'est l'avenir de l'État qui s'en trouve compromis. Ici résonnent encore les célèbres propos de Nelson Mandela qui renseignent, de mémoire, que la destruction d'une nation ne nécessite pas une guerre, il suffirait de désarticuler son système éducatif. Lorsque dans la chaîne du système éducatif où doit se produire l'instruction, les acteurs ne sont pas motivés, il est fort à parier que l'on se retrouve sur la voie de l'abrutissement général.

#### **2.4. Bannir l'impunité et l'idée des hommes forts**

Postuler que la politique se fonde sur l'obligation faite à tous de s'en tenir aux normes et lois qui réglementent la vie sociale, c'est-à-dire le respect obligatoire des textes légaux, c'est l'effort pour dépasser les politiques trop souvent liées à des individus *in concreto*. L'expérience encore d'actualité en République démocratique du Congo le démontre de façon plus claire à travers certaines expressions devenues de référence : autorité morale, le béton, le timonier, Yemei, etc.

Ce que la biopolitique suggère, c'est de sortir du contexte de l'État des hommes forts pour construire un État qui se fonde sur des institutions fortes, des institutions qui fonctionnent dans le respect des textes légaux et réglementaires, qui promeuvent le bien-être collectif par la poursuite du bien commun. Cette philosophie a comme finalité de mener tous les acteurs de la vie étatique à une prise de conscience de l'urgence et de la nécessité de repartir sur des nouvelles bases, essentiellement celle de respect des lois établies en la recherche du bien-être collectif où chaque membre de la communauté, tout en jouant son rôle, contribue à la fois à son propre bonheur et à celui de toute la communauté. Le respect des lois favorise la poursuite du bien-être collectif d'autant plus que la loi, suivant la formule de Jean-Jacques Rousseau, est l'expression de la volonté générale. Il y a dans cette philosophie, une foi en la capacité de résilience de l'État.

### **3. Les effets possibles de la biopolitique**

La biopolitique, telle que nous venons de l'expliquer, se veut une philosophie qui prend en charge l'humain en tant que celui-ci porte les caractéristiques d'un ensemble de

---

<sup>20</sup> Cf. R. ALEMBE AKUKU, « L'homme congolais : le choix de la sujétion ou la culture de misère », *art. cit.*, p. 92.

processus biologique, la population sera donc son objet<sup>21</sup>. Globalement, l'intégration et l'application des recommandations de la philosophie de la biopolitique conduira à l'épanouissement de la vie des citoyens, chacun au niveau qui lui convient et ainsi combler l'espace commun par un bien-être collectif en tant qu'il représente la finalité constante de la politique.

La référence aux textes ou aux accords conclus permet aux dirigeants d'éviter de naviguer à vue, de se soustraire de l'univers de l'improvisation et ainsi, de réduire conséquemment le risque de l'échec de l'action. Ceci suppose de la part des autorités, un travail de conception et de planification avec des objectifs bien définis en conformité avec les moyens disponibles pour ce faire. Le modèle de la société à venir est celui qui ne surfe pas sur des illusions fondées sur un mimétisme aveugle, mais qui part des réalités existentielles pour fonder l'action qui soit réellement une théorie par rapport aux problèmes concrets de la société. Puisque la feuille de route ainsi mise en place pour conduire la société ne peut s'avérer utile que lorsque son application est rendue effective, l'obligation impérative de cette mise en application aura beaucoup plus d'effets de catharsis pour la société.

En effet, l'imaginaire collectif du peuple congolais, depuis la colonisation, a intégré plus le sens d'un travail forcé de sorte que, prendre des initiatives personnelles ne semble pas aller de soi. On s'exécute plus rapidement lorsqu'il y a une force contraignante derrière. Nous estimons à juste titre que, rendre contraignant, au-delà du caractère coercitif des lois et textes légaux, pourra remobiliser les citoyens qui, par crainte d'une représaille en cas de non-exécution, finiront par re-découvrir le bienfondé du respect des textes légaux et réglementaires, des accords, même verbaux. C'est alors que le pays entrera dans une phase relativement longue de transition pédagogique dont la finalité consistera à implémenter dans l'imaginaire collectif, l'attitude de respect des textes par tous les membres de la société et d'égal traitement de tous devant la loi.

Nous sommes cependant conscient du fait que cette rigueur de la biopolitique que nous proposons est une pilule probablement amère, très amère à avaler aussi bien par les acteurs politiques bénéficiaires des largesses actuelles du système que par des populations victimes de cette situation, des victimes consentantes qui se trouvent dans la position des enchaînés du *mythe de la caverne platonicien*, devenus réfractaires au changement, souvent par peur de l'inconnu et par défaut de représentation.

Cependant, si par effet irrésistible de la vague de l'histoire, le peuple arrivait à intérioriser la nécessité du respect des textes et des accords, à se projeter par un effort de représentation d'un autre monde possible, arrivera la mise en place d'une société où chacun prendra conscience, non seulement de ses droits, mais aussi de ses devoirs comme nous l'avons souligné plus haut. Bref, c'est l'avènement d'une société de la reconnaissance mutuelle entre les membres, de la valeur du vivre-ensemble dans la mesure où l'humain est un être fait pour la société.

Mais, comme nous l'avons aussi épinglé, cela ne va de soi, non seulement à cause des détracteurs et des bénéficiaires du système, mais surtout à cause de la peur de l'inconnu que le nouveau système réserve. En effet, il y a même des expressions devenues populaires pour dire cette tendance : « mieux vaut un démon que l'on connaît plutôt qu'un ange qu'on ne connaît

---

<sup>21</sup> Cf A. MACMILLAN, « la biopolitique et le dressage des populations » dans *Culture & Conflits* [en ligne] 78, 2010, p. 45.

pas ». Cette expression, usuelle souvent lors des campagnes des élections surtout des grands électeurs, témoigne ouvertement la préférence de la misère, de la médiocrité actuelle que d'aller vers un bien-être à venir, hypothétique, peut-être. Ceci témoigne nettement de la misère de l'esprit et du degré de l'enfouissement de cette réalité dans la culture. Réginald Alembe a su bien le dire à travers le titre de son article « L'homme congolais : le choix de la sujétion ou la culture de la misère ». C'est cette réalité toute paradoxale qui est redoutée dans le processus de catharsis que nous suggérons ici.

Nous savons que l'humain n'est pas suicidaire, il sait ce qui lui est bon et le recherche toujours. Même quand il apparaît qu'il fait de mauvais choix ou qu'il est dupé, c'est tout simplement parce qu'il croit que ce qu'il fait ou ce qu'il choisit, c'est ce qu'il lui faut pour son bonheur. Dès qu'il s'aperçoit que ce n'est pas le cas, et surtout s'il est aidé, il ne tarde pas à retourner vers ce qui, réellement, peut le rendre heureux. C'est alors que débutera une phase très particulière, celle de désamour entre politiciens dirigeants et le peuple. Ce dernier en intégrant le bien-fondé du respect des textes et des accords qui régissent le bon fonctionnement de la société, des accords qui facilitent le bien-être collectif, se libérera de la servitude volontaire, exigera des dirigeants, dans ses conditions, d'agir par devoir et non plus par générosité comme on l'observe actuellement à travers les dons. Cette phase sera celle de la reconquête de la souveraineté du peuple.

La révolution, le vrai changement ou renversement de la situation pour sortir de la déliquescence de l'État ne commencera que arrivé à ce stade qui sera le point P de la prise de conscience par le peuple. Pour consolider les avantages liés à ce changement, il sera alors important de mettre en place un mécanisme qui évitera à la société, à la nation de retourner vers le système décrié. Ce mécanisme de surveillance et de contrôle de la bonne santé de la communauté peut se fonder sur la mise en place des institutions plus fortes que des individus, nous l'avons déjà souligné plus haut. Ces institutions auront des rôles bien définis avec des pouvoirs effectifs, des rôles qu'il faut suivre au pied de la lettre, en dehors de tout sentiment qui souvent fragilise l'action.

Au sujet de la mentalité, nous touchons là à la question d'identité. Supposant que la biopolitique soit déjà une philosophie bien intériorisée avec son approche qui consiste à redonner à la culture des congolais le goût et la valeur qu'apporte le respect des lois et des normes qui régissent le vivre-ensemble, on obtient une nouvelle identité, celle qui rend fiers les filles et fils de cette nation de se reconnaître comme tels. Nous évoquons la notion d'identité en tant qu'elle marque l'unicité qui met ensemble des éléments qui, par leur ressemblance, forment un collectif plus ou moins homogène dont la reconnaissance ne conduit pas à confondre avec les éléments d'autres groupes.

Il est vrai qu'aujourd'hui, comme depuis toujours, l'éducation est le moteur de développement dans la mesure où elle contribue à l'acquisition des connaissances et des aptitudes qui permettent à l'homme de dompter la nature, de la transformer pour la satisfaction de ses besoins. Les connaissances deviennent ainsi un pouvoir dont dispose l'humain pour façonner le monde en vue de son bien-être. Cependant, pour que le système éducatif réponde positivement à cette attente de façonner des femmes et des hommes remplis des connaissances utiles à leur bien-être et celui de toute la communauté, cela exige un investissement sérieux et conséquent en termes de moyens humains et matériels.

Le système éducatif de la biopolitique est celui qui prône le mérite, qui forme des personnes dotées des connaissances et compétences susceptibles de prendre en charge les vrais problèmes existentiels de la société par des solutions adaptées. Il appartient à l'éducation de former les différents cadres des différents domaines pour prendre les responsabilités de l'État. Ainsi, les politiciens, les médecins, les magistrats, les avocats, les comptables, les ingénieurs, les techniciens, etc. sont les produits du type d'éducation/instruction adaptée à chaque catégorie. C'est ainsi qu'on découvre le poids de la mission de l'éducation pour la vie de la société car, de lui dépend le type de société à venir et le modèle du vivre-ensemble. Platon, dans la Grèce antique, l'avait déjà bien expliqué.

L'investissement conséquent dont nous avons fait allusion dans les pages précédentes porte sur les conditions globales pour une bonne éducation ou un bon apprentissage. Les formateurs sont censés être dans des conditions requises leur permettant de se consacrer entièrement et avec dévouement à leur métier de formateurs alors que les apprenants aussi doivent bénéficier des conditions favorables pour bien apprendre. Dans l'idée qui émane de la biopolitique en contexte de la République démocratique du Congo, les conditions ainsi postulées aussi bien pour les formateurs que pour les apprenants, ne doivent pas être une option soumise à la loi de la contingence, du possible. C'est un choix unique, nécessaire et obligatoire qui n'a pas vocation à souffrir de quelque manière que ce soit ou pour quelle que raison que ce soit. Le grand problème des sociétés de toujours c'est l'homme. L'éducation, l'instruction reste la voie la plus sûre et la mieux indiquée pour le façonner au modèle de société qu'on a envie, au type d'homme dont on a besoin pour obtenir une communauté des personnes épanouies.

#### 4. Conclusion

Re-construire une écologie politique du bien-être collectif suppose de partir du postulat selon lequel, il n'est pas question de sombrer dans une attitude défaitiste ou de résignation devant la dégradation continue de la situation existentielle des congolais de masse qui ne fait que se détériorer par la désertion de la classe politique engluée dans un égoïsme outrancier. Ne pas se résigner c'est croire en la résilience de l'État du fait de la résilience de son peuple. Cette résilience est à comprendre au sens de la capacité à se refaire, à restaurer un état de normalité des conditions d'une vie épanouie autant pour les individus pris isolément que pour la vie collective après des moments de turbulence et des chocs.

Fort de cette conviction, l'écologie politique du bien-être collectif paraît adaptée puisque porteuse de la vie aussi bien des individus que de la communauté dans son ensemble. Pour ce faire, puisqu'il a été constaté que la dégradation de la situation est partie du non-respect des principes et textes, des accords et engagements pour la bonne marche de la société, nous estimons qu'il faut revenir sur ce principe du respect des textes qui régissent la vie sociale et ce, avec une contrainte toute particulière qui impose une observance stricte des lois à tous les membres de la communauté. Cette philosophie prône donc une période relativement longue de pédagogie visant à faire du respect des normes et des lois, accords et engagements même verbaux, une culture à intégrer absolument par tous et que personne dans la communauté ne puisse échapper à la sanction quelle que soit sa responsabilité dans la société.

Enfin, en termes d'effets attendus d'une telle réforme, on aboutira à une société restaurée, débarrassée des antivaleurs qui ont été favorisées par l'impunité et le sentiment de toute-puissance de certaines personnes au cœur du système actuel. La biopolitique, c'est cette philosophie qui fonde son action sur la fin effective de l'impunité, la fin de la période des

personnalités fortes et le retour à des institutions fortes avec l'ensemble des citoyens comme gardiens et garants de la nouvelle écologie politique où le peuple retrouve sa puissance souveraine. Ainsi, la vie s'en trouve sauvegardée, protégée et promue par une gestion du pouvoir en cohérence avec les aspirations des peuples.

## BIBLIOGRAPHIE

- ~ ALEMBE AKUKU R., « L'homme congolais : le choix de la sujétion ou la culture de la misère » dans *Faire du paradis un enfer* Antoine NGUTE NOVATO et Jean-Pierre BOKANGA ITINDI (dir), Paris, l'Harmattan, 2023, pp. 89-120.
- ~ BOKANGA ITINDI J-P., « La politique congolaise d'hier à demain. Réflexion sur le devoir-faire du congolais face à une écologie politique hostile à son bien-être » dans *Faire du paradis un enfer*, A. NGUTE NOVATO & J-P. BOKANGA ITINDI (dir), Paris, l'Harmattan, 2023, pp. 13-28.
- ~ DELEAGE J-P., « En quoi consiste l'écologie politique ? » dans *Ecologie et politique*, n°40, Editions Presses des sciences Politiques, 2010/1, pp. 21- 30.
- ~ LECOURT D.(dir), *Dictionnaire d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Puf, 2004
- ~ LOWAWA ETIAITO S., « Le désenchantement des attentes légitimes : naissance de la démocrature » dans *Congo-Afrique*, n°576, juin, juillet, août 2023, CEPAS, Kinshasa, 2023, pp. 691-700.
- ~ MACMILLAN A., « la biopolitique et le dressage des populations » dans *Culture & Conflits* [en ligne] 78, 2010, pp. 39-53.
- ~ MICHALLET B., « Résilience : perspectives historiques, défis théoriques et enjeux cliniques » dans *Frontières* 22(1-2), 2009, disponible sur <https://doi.org/10.7202/045021ar>
- ~ NANCY J-L., *La création du monde ou la mondialisation*, Paris, Galilée, 2002
- ~ NGUTE NOVATO A., « Corruption et impunité : deux maux incurables en RDC » dans *Faire du paradis un enfer*, (NGUTE NOVATO & BOKANGA ITINDI dir), Paris, l'Harmattan, 2023, pp. 245- 263.
- ~ RAMADE F., *Eléments d'écologie fondamentale*, Paris, Dunod, 2003
- ~ TISSERON S., *La résilience*, Paris, Puf, 2007